

4 FEVRIER 1974.-

CARIGNAN .- (08)
00000000

Heure : 6 h 40

ENQUETE DE MM. Serge SPLINGER et Jean NICOL.

L'observation avait été citée par L' UNION DE LA MARNE à la date du 5 Février.

Témoin : M. DRION Raymond, 39 ans, marié, contremaître à l'usine HALAKOFF de CARIGNAN, habitant à 800 m de son lieu de travail. M. DRION quitte son domicile pour se rendre à son travail en cyclomoteur. Au cours du trajet son attention est attirée par des lueurs venant de sa gauche (impression de soudure à l'arc) qui paraissent venir d'une ancienne briqueterie. Continuant son trajet, il observe à nouveau ces lueurs étranges qui semblent alors provenir du sol, mais un assez haut talus lui cache la briqueterie et il ne peut exactement distinguer la provenance. Ces lueurs sont de couleur bleutée. Poursuivant son trajet, il aperçoit à nouveau le phénomène et cette fois il s'arrête pour mieux observer. A sa grande stupéfaction il voit sur sa gauche un objet de forme cylindrique, de 1 mètre de hauteur apparente (subjectif) immobile, paraissant se situer sur " LA CHIERES " (1 km environ) affluent de la Meuse. Il n'y a plus de phénomènes d'arc électrique, mais l'objet émet une lumière légèrement bleutée et diffuse, par le dessous, non éblouissante. L'objet lui semble à une altitude de 40 à 60 m et il lui paraît qu'il voit un peu le dessous. Le dessus de l'objet émet une lumière identique en couleur. Elle donne l'impression que ^{ce} sont des faisceaux lumineux et il lui semble que ces faisceaux tournent comme les phares. Puis de nouveaux éclairs bleutés apparaissent, l'engin part à une vitesse terrifiante

SUITE CARIGNAN.-

en direction de BREVILLY - SEDAN, semblant amorcer une légère courbe. Le témoin ne sait pas si ce sont les maisons qui lui ont caché l'engin ou si c'est celui-ci qui a disparu brusquement. Il n'a perçu aucun bruit ni ressenti aucune sensation au cours de l'observation. Celle-ci a duré 10 secondes environ : 7 pour les lieux, 3 pour l'objet. L'engin lui a paru plus gros qu'une pleine lune (cela donnerait 9 cm environ grandeur réelle).

Le temps était clair et froid. Le témoin a fait une déclaration à la gendarmerie. Le terrain a été examiné, il était imprégné d'eau, la Chières avait débordé. Les gens alentours n'ont rien vu.

L.D.L.N. N° 136 (Juin - Juillet 1974) p. 18. 19.